



ROSTAN AUDIT & CONSEIL

ASDER

Association Loi 1901
Siège social : 562 av. du Grand Arietaz
73 000 CHAMBERY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

ROSTAN AUDIT ET CONSEIL

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Chambéry

S A R L au capital de 6 000 euros
489 548 362 RCS Chambéry

173, rue Emile Romanet
73 000 CHAMBERY

ASDER

Association Loi 1901
Siège social : 562 av. du Grand Arietaz
73 000 CHAMBERY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames et Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la l'association ASDER, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'examen des principes comptables suivis, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que de la présentation d'ensemble des comptes.

Nous nous sommes notamment assurés de la correcte évaluation des en cours et des produits à recevoir à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chambéry, le 12 juin 2012

ROSTAN AUDIT ET CONSEIL

Commissaire aux comptes
173, rue Emile Romanet
73000 CHAMBERY

Marc ROSTAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' with a long horizontal stroke extending to the left and a vertical stroke extending downwards.

COMPTE DE RESULTAT 2011

DEPENSES		Montant	RECETTES		Montant
604	Achat d'études et prestations	76 572,36 €	7061	EIE Particuliers	37 196,60 €
605	Achat matériel et équipements	2 242,29 €	7062	EIE Collectif	50 220,00 €
6061	Eau et énergie	4 910,53 €	7063	Animations	3 550,00 €
6062	Carburant	3 537,40 €	706601	Formation Technico	13 878,00 €
6063	Produits d'entretien	525,85 €	706604	Formation LP Comesa	7 440,00 €
60631	Petit équipement	3 418,66 €	706605	Autres formations	16 122,68 €
6068	Fournitures de bureau	4 704,97 €	706806	Formation Chargé de projet	212 944,00 €
60	Achats	95 912,06 €	706700	Suivis GRS	16 994,00 €
611	Sous-traitance générale	32 546,75 €	706800	Programme IERA	20 229,15 €
611002	Prest. photocopies, imprimerie	3 082,36 €	740	Aides à l'emploi	20 999,29 €
611003	Prest. chèque déjeuner	52,58 €	740001	Subventions d'exploitation	145,00 €
611004	Prest. internet	899,75 €	740100	EIE Particulier - Ademe	85 769,00 €
611005	Prest. télésurveillance	2 024,26 €	740101	EIE Particulier - Région	122 414,92 €
611006	Prest. formation personnel hors OPCA	2 053,12 €	740102	EIE Particulier - CG 73	37 945,00 €
6132	Location ASDER	31 782,60 €	740103	EIE Particulier - Divers	2 000,00 €
61321	Locations autres salles	3 343,56 €	740200	EIE Collectif - Ademe	64 250,00 €
6135	Location matériel, véhicules,	2 592,00 €	740201	EIE Collectif - Région	118 483,24 €
61351	Location photocopieur	24 818,45 €	740202	EIE Collectif - CG 73	63 951,00 €
61551	Contrat copies	4 811,83 €	740203	EIE Collectif - Divers	8 737,50 €
61552	Entretien locaux	11 287,80 €	740300	Prog. Animation - Ademe	46 107,00 €
61553	Entretien véhicules	1 141,37 €	740301	Prog. Animation - Région	29 637,90 €
6156	Maintenance	5 050,28 €	740302	Prog. Animation - CG 73	18 611,00 €
6161	Assurances Multirisques ASDER	4 241,24 €	740400	Communication - Ademe	17 254,00 €
61611	Assurances Multirisques Formation	1 219,03 €	740401	Communication - Région	22 354,00 €
6183	Documentation technique	27,20 €	740402	Communication - CG 73	10 153,00 €
6185	Frais de colloques, séminaires	1 334,72 €	740501	Animations Scolaires - CG 73	19 340,00 €
61	Services extérieurs	132 308,90 €	740601	Formation Technico	34 378,02 €
6226	Honoraires	2 439,84 €	740602	Formation CFPPA	4 320,00 €
6231	Annonces, insertions	254,75 €	740603	Formation CNAM	7 636,04 €
6233	Foires et expositions	6 778,47 €	740605	Autres formations	15 677,00 €
6237	Publications - Livres	5 375,46 €	740606	Formations Région Rhône-Alpes	95 514,45 €
623701	Publications - Abonnements	1 372,00 €	7	Recettes d'activités	1 224 273,79 €
6238	Divers (pourboires, dons ...)	125,00 €	756	Cotisations, dons	8 233,00 €
624	Transport biens et collectifs	1 005,00 €	7561	Cotisations de soutien	635,00 €
6251	Personnel, voyages et déplacements	11 162,53 €	758	Produits divers de gestion courante	779,23 €
625101	SNCF - Depil du personnel	2 851,40 €	75	Produits divers de gestion courants	9 647,23 €
625102	Area - Depil personne avec télébadge	1 476,57 €	764	Produits financiers	1 618,66 €
625103	Autres depil du personnel	499,74 €	76	Produits financiers	1 618,66 €
6252	Déplacements intervenants	8 292,88 €	771	Produits exceptionnels	175,95 €
625201	Déplacements stagiaires	4 484,80 €	7778	Quote part subv. Equip. Virés au résultat	1 136,02 €
6257	Réception	13 879,15 €	77	Produits exceptionnels	1 311,97 €
6261	Frais postaux	5 090,63 €	7913	Transfert de charges	14 940,38 €
6262	Frais de télécommunications	4 804,66 €	79	Transfert de charges	14 940,38 €
627	Services bancaires et assimilés	1 150,84 €			
6281	Cotisations	7 310,53 €			
62	Autres services extérieurs	78 354,25 €			
6311	Taxe sur les salaires	41 949,63 €			
6333001	Fongecif, formation CDD	58,88 €			
63331	Agefos, formation continue/alternance	5 857,48 €			
63	Impôts et taxes	47 866,19 €			
6411	Salaires et appointements	485 096,94 €			
6412	Congés payés	56 135,83 €			
6413	Primes et gratifications	26 790,89 €			
6414	Indemn. avantages stagiaires	3 509,97 €			
641401	Chèques déjeuners - Part employeur	11 962,50 €			
641402	Frais transport - 50 % Employeur	870,66 €			
645	Charges sociales	283 964,55 €			
6455	Charges à payer sur congés payés	1 797,95 €			
6475	Médecine du travail	2 291,76 €			
64	Charges de personnel	872 421,05 €			
658	Charges diverses de gestion courante	0,59 €			
65	Autres charges de gestion courante	0,59 €			
66	Charges financières	- €			
6711	Charges exceptionnelles	12 759,60 €			
6712	Amendes fiscales et pénales	457,00 €			
67	Charges exceptionnelles	13 216,60 €			
68111	Dotations amortissements logiciels	2 502,75 €			
68112	Dotations amortissements corporels	6 126,37 €			
68	Dotation aux amortissements	8 629,12 €			
691	Intéressement salarié	- €			
698	Taxe revenus mobiliers	- €			
69	Particip. salariés - Impôts bénéfice	- €			
TOTAL		1 248 708,76 €	TOTAL		1 251 792,03 €
RESULTAT		- €			

BILAN 2011

ACTIF			PASSIF		
	Valeur brute	Amortiss.			
205 Immob. Logiciels	14 278,72 €	14 278,72 €	1021 Fonds propres		468 735,63 €
2181 Immob. Installation générale	18 859,99 €	15 999,01 €	129 Résultat de l'exercice		3 083,27 €
2182 Immob. Matériel transport	25 433,75 €	25 205,03 €	131 Subventions d'équipement		22 199,06 €
2183 Immob. Mat. Bureau, Informat	33 330,52 €	29 435,42 €	1391 Subventions d'équipement amorties		21 218,48 €
2184 Immob. Mobilier	2 721,88 €	2 721,88 €	1518 Provision pour intéressement		- €
2611 Actions			157 Provisions pour charges		38 992,80 €
2755 Cautionnement			Capitaux propres		511 792,28 €
Actif Immobilisé	94 624,86 €	87 640,06 €	401 Fournisseurs		35 247,17 €
3411 Collectif			4081 Fournisseurs, factures non parvenues		2 713,31 €
3412 EIE Collectif			421 Personnel, rémunérations dues		43,40 €
3416 Formation			4282 Dettes provisionnées pour congés payés		48 681,39 €
3417 Suivis GRS			431 Charges sociales (Urssaf)		29 401,00 €
En cours de production			437 Charges sociales (Prémalliance, B2V, Assedic)		32 148,90 €
4098 Avoir à recevoir			4382 Charges sociales sur congés à payer		20 446,18 €
411 Usagers			44711 Taxe sur les salaires		2 359,00 €
418 Clients, produits non facturés			447 Fonds formation continue		4 069,20 €
43732 Charges sociales			467 Permanents, frais de déplacement		121,20 €
4387 ASP - Aides emploi à recevoir			Dettes à court terme		175 230,75 €
4675 Compte chèque-déjeuner			487001 Suivis GRS		4 325,00 €
4676 Autres débiteurs et créditeurs divers			487011 Aides à l'emploi		1 594,23 €
467604 Savatou			487100 EIE Particulier		9 734,00 €
470 Compte d'attente			4872 EIE Collectif		14 493,00 €
486 Charges constatées d'avance			4876 Formation		2 940,00 €
Créances			4877 Suivis GRS		3 591,00 €
51211 Banque de Savoie - ASDER			4878 Conventions IERA		- €
512112 Banque de Savoie - Formation			Produits constatés d'avance		36 677,23 €
512113 Crédit Coopératif - ASDER			491 Provision pour dépréciation (ITBE)		- €
512114 Crédit Coopératif - Formation			Provisions pour dépréciation		- €
51215 Livret A Association					
531 Caisse					
Disponibilités					
TOTAL			TOTAL		723 700,26 €

ANNEXE

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux évènements de l'exercice

Néant

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Comptabilisation des encours :

Les encours correspondent aux temps passé sur les programmes d'actions en cours à la clôture et n'ayant pas fait l'objet de facturation. Les heures sont valorisées en coût complet (salaires+charges sociales+coût de structure).

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4. Dérogation comptable

Néant

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

Immobilisations

		31/12/2010	Augmentation	Diminution	31/12/2011
205	Immob. Logiciels	23 051,35 €	2 502,75 €	11 275,38 €	14 278,72 €
2181	Immob. Installation générale	29 961,41 €	619,00 €	11 720,42 €	18 859,99 €
2182	Immob. Matériel transport	25 433,75 €			25 433,75 €
2183	Immob. Mat. Bureau, Informatique	62 199,61 €	2 907,00 €	31 776,09 €	33 330,52 €
2184	Immob. Mobilier	2 721,88 €			2 721,88 €
2611	Actions	1 280,00 €	90,00 €		1 370,00 €
2755	Cautionnement	800,00 €			800,00 €

AMORTISSEMENTS

		40 543,00 €	Augmentation	Diminution	40 908,00 €
205	Immob. Logiciels	23 051,35 €	2 502,75 €	11 275,38 €	14 278,72 €
2181	Immob. Installation générale	26 411,30 €	1 308,13 €	11 720,42 €	15 999,01 €
2182	Immob. Matériel transport	24 365,71 €	839,32 €		25 205,03 €
2183	Immob. Mat. Bureau, Informatique	57 232,59 €	3 978,92 €	31 776,09 €	29 435,42 €
2184	Immob. Mobilier	2 721,88 €			2 721,88 €
2611	Actions				
2755	Cautionnement				

Echéances des créances

		31/12/2011	< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
4098	Avoir à recevoir	€ 466,44	466,44 €		
411	Usagers	69 737,00 €	69 737,00 €		
418	Clients, produits non facturés	272 729,09 €	272 729,09 €		
43732	Charges sociales	€ -	- €		
4387	ASP - Aides emploi à recevoir	€ 1 280,55	1 280,55 €		
4675	Compte chèque-déjeuner	€ 461,25	461,25 €		
4676	Autres débiteurs et créditeurs divers	€ 19,62	19,62 €		
467604	Savatou	€ 656,20	656,20 €		
470	Compte d'attente	€ 382,00	382,00 €		
486	Charges constatées d'avance	€ 6 061,53	6 061,53 €		
		351 793,68 €	351 793,68 €	- €	€

2.2. Passif

Provisions pour charges

- Provision pour frais d'emménagement constitué en 2002 : 8 ???
- Provision pour surcoût suite au rachat du photocopieur : 30 ???

Echéance des dettes

		31/12/2011	< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans
401	Fournisseurs	35 247,17 €	35 247,17 €		
4081	Fournisseurs, factures non parvenues	2 713,31 €	2 713,31 €		
421	Personnel, rémunérations dues	43,40 €	43,40 €		
4282	Dettes provisionnées pour congés payés	48 681,39 €	48 681,39 €		
431	Charges sociales (Urssaf)	29 401,00 €	29 401,00 €		
437	Charges sociales (Prémalliance, B2V, Assedic)	32 148,90 €	32 148,90 €		
4382	Charges sociales sur congés à payer	20 446,18 €	20 446,18 €		
44711	Taxe sur les salaires	2 359,00 €	2 359,00 €		
447	Fonds formation continue	4 069,20 €	4 069,20 €		
467	Permanents, frais de déplacement	121,20 €	121,20 €		
		175 230,75 €	175 230,75 €		

3. Informations relatives au résultat

Les charges exceptionnelles sont essentiellement constituées de pertes sur créances irrécouvrables.